

Image not found or type unknown



Non reconnaissance de dette entre epoux

Par **msbianchi**, le **14/03/2012** à **14:38**

Bonjour,rrrnMon mari vient d'ouvrir un compte bancaire en Pologne, bien qu'il soit sujet britannique et moi française.rnrnQue dois-je faire pour ne pas être responsable d'éventuelles dettes que mon mari pourrait contracter en Pologne ou dans tout autre pays d'ailleurs ?rnrnNous nous sommes mariés en 1968, en France et sans contrat.rnrnIl semblerait que mon premier domicile conjugal ayant été à Londres, notre régime matrimonial serait celui de la séparation de bien.rnrnMerci pour votre réponse.rnrnMSB